



جَاءَ رَمَضَانُ

---

Le Ramadan  
est arrivé

- Sheikh AbderRazzaq Al Badr -



ALMADRASSA

## **Almadrassa.fr**

La modification de ce document est interdite.  
Le partage de ce document est fortement recommandé.

Pour télécharger nos autres eBooks sur Ramadan : <https://linktr.ee/almadrassa>

# Le Ramadan est arrivé !

Sheikh 'Abdur-Razzâq Ibn 'Abd-Al-Muhsin Al-Badr

Bismillahi-r-Rahmâni-r-Rahîm

Toutes les louanges reviennent à Allah (Seul), nous Le louons, cherchons Son aide et Lui demandons pardon, repentis. Nous recherchons refuge auprès de Lui contre les maux de nos âmes ainsi que ceux de nos actes. Nul ne peut égérer celui qu'Allah guide et nul ne peut guider celui qu'Allah égare. J'atteste qu'aucune divinité ne mérite le culte sauf Allah sans associés et que Muhammad est Son serviteur et Messager. Qu'Allah le préserve [ainsi que ses proches croyants et ses Compagnons] de tout mal et le loue amplement auprès de Ses anges rapprochés.

Ensuite ;

Il n'y a aucun doute concernant l'importance des rassemblements de rappels religieux de manière générale, ni celle concernant les périodes de culte que les croyants accueillent annuellement de manière particulière. En effet, nous devons y consacrer attention et intérêt en raison de ce que cela contient comme effets positifs et bienfaits indénombrables. D'ailleurs, il est rapporté dans le recueil authentique de l'Imam Muslim que le Prophète ﷺ sortit un jour de chez lui et vit ses Compagnons assis dans la mosquée pour un rappel collectif. Le Messager d'Allah ﷺ dit alors : "Quel est le motif de votre rassemblement ? Et ceux-ci répondirent : – Nous nous rappelons ensemble le bienfait de l'islam. Le Prophète ﷺ reprit : – Jurez par Allah que ceci est votre seul motif. Et les Compagnons s'exécutèrent en disant : – Par Allah. Suite à quoi le Prophète ﷺ finit par dire : – Par Allah, je ne vous ai pas demandé de jurer car j'avais un doute sur vous, mais plutôt car Jibrîl m'a informé, il y a quelques instants, qu'Allah Se vante de vous auprès des anges." [Muslim 2701 d'après Mu'âwiya]

Cela nous rappelle donc le bienfait de l'utilisation du temps dans ce genre d'assises qui se tiennent dans ces demeures qu'Allah a ordonné de construire, d'y accorder une énorme importance et d'y évoquer Son Nom.

Le musulman se doit de patienter dans ces assises bénies et d'y accorder du temps afin d'en tirer profit, car s'il passe l'intégralité de son temps dans ses affaires mondaines, qui sont en réalité interminables, il ne parviendra jamais à prendre connaissance de ce qui plaît à Allah – Le Très Haut, de Qui vient toute bénédiction – ainsi que les moyens qui y mènent.

Ces assises profitent énormément aux personnes en termes de conseils, d'exhortations, d'invitation aux sentiers du bien et d'éveil des cœurs.

Quant au sujet que nous allons aborder, il s'agit du Ramadan, que nous allons accueillir dans quelques jours. La venue de celui-ci sera accompagnée

d'énormément de bien, de faveurs et de bénédictions qui se succéderont (tout au long du mois).

Le mois de Ramadan est donc en approche et cela représente une chose grandiose pour les musulmans. Ceux-ci attendent (à longueur d'année) sa venue et sont heureux de le savoir imminent. Ils sont très joyeux à son arrivée, en raison du grand événement béni qu'il représente, du bien qu'il contient et des spécificités qui le distinguent du reste des mois.

Il est un don énorme de la part d'Allah, du fait que la personne soit comblée de générosité de Sa part à travers une longévité de vie lui permettant d'atteindre Ramadan. Ceci afin de participer à ce grand évènement avec les musulmans, dans la foi, les actes d'obéissance et le rapprochement du Miséricordieux.

En effet, il est rapporté dans les hadîths authentiques, que le Messager d'Allah ﷺ annonçait à ses Compagnons la bonne nouvelle qui est celle de l'arrivée de ce mois. Nous trouvons dans un hadîth : "Ramadan est venu à vous, c'est un mois béni durant lequel Allah vous a ordonné de jeûner. Tout au long de celui-ci, les portes du Paradis sont ouvertes, celles de l'Enfer fermées et les démons enchaînés. L'une de ses nuits est meilleure que mille mois et celui qui n'en profite pas est le véritable privé." [Ahmed 7148, 8991, 9497 – An-Nassâ'î 2106 selon Abû Hurayra]

Lorsqu'il dit : "Le mois de Ramadan est venu à vous...", le Prophète ﷺ a pour but de leur annoncer une bonne nouvelle et de les en féliciter. Cette annonce est celle d'un grand souhait qui se réalise, et qui est celui d'avoir encore atteint Ramadan en bonne santé, en sécurité, en étant croyants et musulmans. C'est donc le Ramadan qui est à vos portes, c'est l'occasion parfaite pour se tourner vers Allah, procéder à son autocritique, obéir à Celui-ci et s'éloigner de Ses interdictions.

Une telle parole éveille les cœurs et leur fait prendre conscience de la valeur de ce mois et de son importance. Celle-ci insinue donc : "Préparez-vous-y et offrez-lui le plus grand accueil et la meilleure hospitalité possibles."

Les gens ont pour habitude de s'annoncer l'approche des bonnes nouvelles et des choses importantes afin de s'y préparer, et Ramadan est un généreux invité et un visiteur exceptionnel aux yeux de tout croyant. En effet, tout croyant éprouve de la joie à l'arrivée d'un tel hôte. Imaginez une personne riche et généreuse qui accueille un invité de haut rang. Comment serait donc son accueil, sa joie et son hospitalité pour un tel visiteur ?

Le sens de sa parole : "Le mois de Ramadan vous est venu..." est donc : "Préparez-vous à accueillir ce grand invité, à le combler comme il se doit et à lui donner toute l'importance qu'il mérite." Préparez-vous pour cela, car Ramadan a tendance à s'entamer, puis à repartir aussi rapidement. Apprêtez-vous à accomplir les œuvres nobles d'obéissance et d'adoration avec lesquelles vous seriez heureux de retrouver votre Seigneur – Le Très Haut de Qui vient toute bénédiction.

Le musulman se doit donc d'accueillir de la meilleure des manières le mois de Ramadan. D'ailleurs, les gens sont tous différents dans ce domaine :

- Certains d'entre eux prennent d'assaut les commerces pour s'approvisionner en nourritures de tout type, de grandes quantités, et se concurrencent en cela. Cette catégorie de gens donne l'impression de vivre "le mois de la nourriture et de la boisson". Beaucoup de familles dépensent même au-delà de leurs besoins. Certains d'entre eux commettent un gaspillage totalement démesuré, en garnissant la table de toutes sortes de nourriture, pour n'en manger que très peu. Ceci est donc une première catégorie de gens (dans l'accueil de ce mois).

- D'autres préparent ce mois par les jeux et les moyens de divertissement de tout type, afin d'occuper le temps si précieux de Ramadan et de le perdre dans ce qui n'a aucune utilité, voire dans ce qui est sans aucun doute nocif.

- D'autres ont été comblés de bienfaits par Allah (s'y préparant ainsi comme il se doit). Certains d'entre eux s'imaginent déjà tout ce qu'ils pourront y accomplir comme bonnes œuvres, établissant ainsi un programme pour le

Coran, un autre pour l'évocation d'Allah, un autre pour la prière nocturne, un autre pour venir en aide aux nécessiteux et un autre pour les assises de science.

- D'autres ont tellement de bonnes œuvres et de projets dans de vastes domaines au programme que le mois ne leur suffira pas.

- D'autres vivent ce mois comme le reste de l'année, au point où même la Nuit du Destin, qui est meilleure que mille mois est pour eux similaire au reste des nuits, et ceci est une perte catastrophique et indigne pour un musulman. Pour tout cela, il incombe à celui-ci de s'y préparer et d'accueillir ce mois comme il se doit afin de faire réellement partie de ses adeptes.

D'après Abû Hurayra – qu'Allah l'agrée –, le Prophète ﷺ a dit : "Dès la première nuit de Ramadan, les démons et les pires d'entre les djinns sont enchaînés. Les portes de l'Enfer sont toutes fermées sans exception, et celles du Paradis grandes ouvertes sans exception. Puis, une voix appelle : "Ô toi qui veux le bien, accomplis-le ! Ô toi qui veux le mal, abstiens-toi !" De même qu'Allah affranchit de l'Enfer des personnes qui y étaient jusque-là destinées et ce, chaque nuit." [At-Tirmidhî 682 – Ibn Mâjah 1642 – authentifié par cheikh Al-Albânî].

Médite sur la parole du Prophète ﷺ : "Une voix appelle : "Ô toi qui veux le bien, accomplis-le !" Cela signifie : "Tu viens d'entamer une période de bonnes œuvres et d'obéissance, applique-toi donc avec acharnement et ne rate pas cette occasion. Prends garde de ne pas rater cette occasion très rentable en bonnes actions et ce commerce très lucratif (avec Allah), car en effet, celui-ci va vite s'en aller (et peut-être) ne plus revenir (pour toi)."

Ensuite, il dit : "Ô toi qui veux le mal, abstiens-toi !...", c'est qu'il ne convient pas à celui dont l'âme l'invite au mal de donner libre cours à ses désirs et ses égarements en cette période bénie.

Quand l'âme va-t-elle donc faire preuve d'ambition si elle ne le fait pas à un tel événement ? Beaucoup de gens se sont laissé dominer par les

occupations et les distractions qui sont devenues pour eux des barrières les empêchant de se repentir à Allah. Ils sont du matin au soir dans le confort exagéré, la fierté démesurée, le gaspillage, les jeux, les veillées, le sommeil et la paresse, l'injustice et la débauche. Le mois de Ramadan est donc l'occasion de se repentir sincèrement à Allah pour ces insoucients. Quand l'âme va-t-elle donc faire preuve d'ambition si elle ne le fait pas à un tel événement ? Si le serviteur ne revient pas vers Allah en ce mois béni, quand le fera-t-il donc ?

“...De même qu'Allah affranchit de l'Enfer des personnes qui y étaient jusque-là destinées et ce, chaque nuit." Lors de chaque nuit de Ramadan, Allah libère ces personnes qui étaient destinées à l'Enfer. L'âme du musulman est censée avoir un espoir énorme d'obtenir une telle faveur qui rime avec la grande réussite, et qu'Allah nous préserve du feu.

Parfois, des concours sont organisés, dont les prix à remporter sont de grandes sommes d'argent. Les gens se précipitent avec folie vers ces lieux, en y déployant énormément d'énergie afin de faire partie des gagnants. Mais dès lors que le sujet est en lien avec la victoire et la réussite de l'au-delà et sa rétribution... les ambitions diminuent ainsi que la volonté des gens. Mais le musulman est censé s'intéresser de près à une telle occasion – “...Allah affranchit de l'Enfer des personnes qui y étaient jusque-là destinées...” – et de faire tout son possible afin d'en faire partie, tout en demandant à Allah cela à travers son repentir à Lui. Tout ceci, afin d'avoir droit à une telle promesse et une si grande récompense.

Dans un autre hadîth, le Prophète ﷺ a décrit ce mois comme étant celui de la patience. Il dit : “Le jeûne du mois de la patience (Ramadan) et celui de trois jours chaque mois durant le reste de l'année, génèrent une récompense équivalente au jeûne de l'année entière.” [Ahmed 7567 – An-Nassâ'î 2408 d'après Abû Hurayra – Authentifié par Al-Albânî].

Celui-ci a donc qualifié le Ramadan de “mois de la patience”, et cela signifie qu'il est une grande occasion d'entraînement à l'endurance pour le musulman. L'endurance dans ses trois types : dans la pratique de



l'obéissance, le délaissement de la désobéissance, ainsi que face aux prédestinations désagréables. Cette période (de l'année) est donc véritablement celle de la patience.

Allah rétribue les endurants sans limite (prédéterminée), et le mois de Ramadan est le mois par excellence de cette endurance. Le musulman se rode à cette patience dès le premier jour de ce mois, et ce, à travers l'adoration, l'obéissance, l'évocation d'Allah, le Coran, la prière, le jeûne, etc., parmi ce qu'Allah a enjoint à Ses serviteurs.

Tout comme il s'endurcit dans le délaissement des péchés et de certaines habitudes, comme le fait de manger et boire en journée, et le tout par obéissance à Allah – Le Très Haut, Celui de Qui vient toute bénédiction.

Le musulman doit aussi se rappeler lors du délaissement de ces choses qui sont à l'origine licites en dehors des journées de Ramadan, qu'Allah lui a déclaré illicites certaines choses et ce, pour la vie entière. Il doit donc s'en écarter à tout moment par peur du châtement qu'Allah a préparé pour les désobéissants.

Celui-ci s'accoutume aussi à l'acceptation des décrets d'Allah qui peuvent lui être désagréables, tels que l'interdiction de la nourriture et de la boisson, car en effet, l'âme penche fortement vers cela.

L'abstinence est donc un moyen qui permet de concrétiser la patience, et ce, face aux désirs et aux délices tels que les rapports sexuels et ses préliminaires.

Le musulman vit ce mois dans la patience et en tire de grandes leçons à la fin de celui-ci en matière d'endurance et de bonnes œuvres. Ainsi, les effets positifs du Ramadan ne se résument pas à ce mois, mais s'étendent plutôt à la vie entière de la personne. Ceci, car elle s'est habituée à la patience et s'est efforcée à cela durant ce rite. Si le musulman ne fait pas preuve de résistance (pour Allah) durant ce mois, quand va-t-il le faire ?

C'est pour cela que le musulman doit s'efforcer vers les trois types de patience durant ce mois : dans l'obéissance, face à la désobéissance et face aux décrets d'Allah (fussent-ils désagréables).

Le Prophète ﷺ a qualifié ce mois de "bêni" en disant : "Le mois de Ramadan est venu à vous et Allah vous a rendu obligatoire le jeûne durant celui-ci. En ce mois, les portes du Paradis sont grandes ouvertes, celles de l'Enfer solidement fermées et les démons enchaînés." [An-Nassâ'î 2106 – authentifié par Al-Albânî dans Sahîh At-Targhîb wa At-Tarhîb 999]

Dans ce hadîth, le Prophète a décrit le Ramadan comme étant bêni et cette bénédiction englobe chaque instant du mois. Celui-ci contient des bénédictions grandioses, des bienfaits indénombrables et des mérites abondants.

Parmi ces bénédictions, nous pouvons citer : l'ouverture de toutes les portes du Paradis, la fermeture de toutes celles du feu, et l'enchaînement des démons les mettant ainsi hors d'état de nuire, comme a dit le Prophète ﷺ. Ceci est une bénédiction (et une faveur) propre à ce mois.

Toutes les faveurs précédemment citées sont des bénédictions qui doivent susciter les ambitions dans l'obéissance à Allah chez les personnes et la fermeté en cela.

L'énumération de tous les bienfaits de ce mois et de ses spécificités serait longue. Penchons-nous donc plutôt sur la manière dont il devrait être accueilli. Et pour ce faire, voici quelques points très importants :

Nous devrions éprouver une joie énorme à l'arrivée de ce mois qui est censé avoir une grande place dans nos cœurs. Tout comme il incombe de louer Allah pour nous avoir permis de le revivre une fois encore. Tant de gens n'ont pu atteindre ce nouveau Ramadan alors qu'ils le souhaitaient, et il se peut que certains d'entre nous ne le vivront pas non plus... Pour tout cela, le musulman devrait être reconnaissant envers son Seigneur pour cette faveur et cette générosité de Sa part.

Le fait que tu atteignes ce mois dans un état de foi, de bonne santé et de sécurité, est sans aucun doute un grand bienfait d'Allah qui doit être considéré à sa juste valeur.

D'ailleurs, fait partie de la reconnaissance envers Allah d'avoir atteint le mois de Ramadan, le fait de déployer tous tes efforts dans son obéissance. Tâche donc de t'acquitter de ton devoir vis-à-vis de Lui en ce mois, et ce, à travers le jeûne, la prière nocturne, les bonnes œuvres qui te rapprochent de Lui et l'éloignement de Ses interdits.

Le Prophète ﷺ avait pour habitude de dire lorsqu'il apercevait le croissant de lune marquant un nouveau mois : “Ô Allah, accorde-nous en celui-ci (mois) bénédiction, foi, sécurité et l'islam (qui la garantit). Mon Créateur et Régisseur ainsi que le tien (ô croissant de lune) est Allah.” [At-Tirmidhî 3451 – Ahmed 1397 selon Talha Ibn 'Ubaydillah]

Si Allah te fait don de Sa générosité en prolongeant ta vie jusqu'à voir le croissant de ce mois béni, alors prononce cette invocation rapportée du Prophète ﷺ. C'est une invocation très grande en sens, à travers laquelle tu demandes à Allah bénédiction, foi, sécurité et succès dans la pratique de l'islam selon ce qui Lui plaît. Atteindre ce mois est donc un bienfait considérable qui mérite toute sa considération, et ce, sans l'ombre d'un doute.

Nous devons accueillir ce mois par un repentir sincère. En effet, nous sommes tous fauteurs, nous avons tous des manquements et nous commettons tous des injustices envers nos âmes (à travers les péchés). Mais le Prophète ﷺ a dit : “Tous les fils d'Adam sont pécheurs et les meilleurs d'entre eux sont ceux qui se repentent fréquemment.” [At-Tirmidhî 2499 – Ibn Mâjah 4251 selon Anas – sa chaîne est jugée satisfaisante par Al-Albânî dans Sahîh At-Targhîb 3139]. Nul n'est épargné du péché, cependant, les meilleurs sont donc ceux qui se repentent sans cesse.

Le mois de Ramadan est un rite et une grande occasion pour se repentir à Allah, Le Très Grand, Celui qui mérite tout l'amour et toute la vénération, Le Très Haut. Tant de gens étaient plongés dans la désobéissance totale de leur Créateur, Détenteur et Gérant de leurs affaires, commettant ainsi énormément de choses blâmables. Mais lorsque le mois de Ramadan est arrivé, l'ambition naquit en eux, ainsi que la prise de conscience de l'importance de l'obéissance et du retour vers Allah. Ils finirent par regretter profondément leurs péchés et manquements et se repentirent donc sincèrement à Allah.

Beaucoup de gens se sont repentis sincèrement en ce grand mois et ne sont plus jamais revenus aux péchés et aux manquements.

Si le transgresseur ne fait pas preuve d'ambition en ce mois et ce rite pour se repentir à Allah, quand va-t-il donc le faire ?! Si son émotion n'est pas sensibilisée ce mois, quand va-t-elle l'être ?!

Le mois de Ramadan fait donc partie des événements propices au repentir à Allah. Accueillons-le donc en étant sincèrement repentis de tout péché.

Allah n'accepte que le repentir sincère, et pour ce faire, celui-ci doit réunir trois conditions :

- Le regret profond du péché en question.
- La décision ferme de ne plus le commettre.
- Le délaissement total de celui-ci.

Si le péché a porté atteinte à une personne, alors, les savants stipulent une quatrième condition :

- Lui rendre son droit et s'en décharger.

Comme le fait de s'être emparé de ses biens ou d'avoir manqué à l'un de ses droits.

Qu'Allah nous permette à tous de nous repentir sincèrement à Lui de toute faute.

Nous devons également veiller à préserver notre jeûne en ce mois de Ramadan, ce qui est à la base, l'obligation de celui-ci. La valeur du jeûne diffère énormément d'une personne à une autre, même si tous s'abstiennent de manger, de boire et de commettre le reste des annulatifs, de l'aube jusqu'au coucher du soleil.

D'ailleurs, le Prophète ﷺ fut questionné concernant le meilleur des jeûneurs en terme de rétribution. Et celui-ci répondit : "Celui qui évoque le plus fréquemment Allah." [Ahmed 15614 – At-Tabarani dans Ad-Du'â 1887 et dans Al-Mu'jam Al-Kabîr 16812]. Il est évident et connu de tous, que les gens sont tous différents concernant leur fréquence d'évocation d'Allah, lecture du Coran et assiduité dans les bonnes œuvres.

Certaines personnes perdent leur temps dans les veillées nocturnes, et à l'aube, ils prient puis tombent dans un sommeil profond, allant même parfois jusqu'à dépasser le Dhohr voire le 'Asr! Ceci dans le cas où ce sont des prieurs...

Les personnes sont toutes dissemblables quant à la qualité de leur jeûne. Il convient donc à chacun de veiller à ce que le sien soit complet et parfait, et ce, à travers l'évocation d'Allah, les actes d'obéissance à Celui-ci, l'assiduité dans la lecture du Coran, la présence dans les assises du bien, s'asseoir dans les mosquées et y forcer fortement son âme.

Nous devons concrétiser la parole du Prophète ﷺ : « Quiconque jeûne avec foi et espoir d'être récompensé verra ses péchés passés pardonnés. » [Al-Bukhârî 37,1875 – Muslim 1268 selon Abû Hurayra]

Ceci est d'ailleurs la plus importante des choses à faire en ce mois. Il ne convient donc pas au(x) musulman(es) d'en faire une habitude ou une tradition dans laquelle il(s) se contentent de faire comme la famille, les amis et les collègues. Le musulman ne jeûne pas juste pour que l'on ne lui

reproche pas le contraire, faisant ainsi preuve d'ostentation en espérant la considération des gens. Plutôt, le croyant jeûne par foi en Allah et espoir d'obtenir la promesse d'Allah pour les jeûneurs, à savoir : une récompense qui ne dépend que de la patience et de l'effort de chacun.

Une grande et abondante rétribution attend les jeûneurs auprès d'Allah. Dans le hadith divin, Celui-ci dit : "... parmi les actions du fils d'Adam, Je Me réserve le jeûne, et c'est Moi qui en décide de la rétribution." [Al-Bukhârî 1761 – Muslim 1151 selon Abu Hurayra]. Cela montre l'ampleur de la récompense des jeûneurs auprès d'Allah et à quel point il convient de préserver ce jeûne.

Dans un autre hadîth, le Prophète ﷺ dit : "...Le jeûneur se réjouit à deux reprises, l'une lors de la rupture et l'autre, lors de la rencontre de son Seigneur..." [Al-Bukhârî 1771 – Muslim 1945 selon Abû Hurayra]. Le jeûneur éprouvera une énorme joie lorsqu'il rencontrera Allah le Jour de la résurrection. Ceci car Celui-ci a préparé une énorme rétribution pour les jeûneurs. L'une des portes du Paradis leur est même réservée, et celle-ci s'appelle Ar-Rayyân [comme cela est rapporté authentiquement du Prophète ﷺ]. [Al-Bukhârî 1896, 3257 – Muslim 1152 selon Sahl Ibn Sa'd].

Le musulman doit donc veiller à cette intention du début à la fin du mois, à savoir : la foi en Allah et en Sa législation et l'espoir d'acquérir la récompense promise.

Nous devons avoir pour objectif d'atteindre le niveau de la piété en ce mois, et ceci est le but principal pour lequel le jeûne a été légiféré. Allah dit (ce dont le sens est) : "Ô vous les croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme obligation comme il l'a été pour ceux avant vous, et ce, afin que vous atteigniez la piété." [2:183]. L'adoration du jeûne est donc un grand chemin qui mène vers la piété. Cette occasion est donc l'occasion idéale pour s'approvisionner en œuvres de piété et faire partie de ses adeptes.

La piété consiste à : "obéir à Allah avec science en espérant Sa récompense et à délaisser le péché avec science, redoutant Son châtement."

Voyons à présent, comment le jeûne permet de concrétiser la piété et d'en acquérir des provisions.

Tout au long de l'année, le musulman a pour habitude de prendre le petit-déjeuner et le déjeuner, ainsi que diverses boissons. Mais dès l'arrivée du Ramadan, celui-ci délaisse ces habitudes, et ce, uniquement pour Allah. Quand bien même il se trouve seul, il ne cède pas à la tentation, par obéissance à Allah Le Très Haut.

Le musulman doit adopter cette manière d'être et de faire face à tout ordre et interdit d'Allah tout au long de sa vie.

Toi donc qui t'es privé de nourriture et de boisson durant la journée de Ramadan, tu devrais faire la même chose face aux choses qu'Allah t'a interdites en tout temps. Ceci car le Seigneur de Ramadan est également Celui des autres mois, et Celui qui doit être obéi durant celui-ci, doit l'être en tout temps. Si tu es parvenu à contrôler ton âme face à des choses de la vie habituellement licites par obéissance à Allah durant le Ramadan, tu te dois d'en faire de même avec le reste des prescriptions et ce, en tout temps.

L'abstinence de la nourriture, de la boisson et du reste des annulatifs du jeûne est restreinte aux journées de Ramadan (de l'aube au coucher du soleil). Tandis que les choses de nature illicite sont à appliquer toute la vie.

Tu te dois de lutter contre ton âme et de la forcer à s'abstenir de commettre l'illicite. S'il t'arrive de succomber, alors rattrape-toi par le repentir à Allah, Le Très Haut, Celui de Qui vient toute bénédiction.

Remarquons donc comment nous parvenons à faire preuve de piété pour Allah durant le Ramadan, et ce, en se privant même de choses qui font partie de nos habitudes. Alors, pourquoi ne pas le faire en tout temps face aux interdits d'Allah ? Un pieux prédécesseur fut questionné concernant des personnes qui n'adorent Allah comme il se doit que durant le Ramadan.

Celui-ci répondit : "Quelles mauvaises personnes que celles-là, elles ne connaissent Allah que durant le Ramadan." [Latâ'if Al-Ma'ârif p396]

Le musulman ne doit pas se rappeler la surveillance d'Allah et Lui obéir uniquement durant le Ramadan, mais aussi en dehors. Allah dit (ce dont le sens est) : "Ô vous les croyants ! Le jeûne vous a été prescrit comme obligation comme il l'a été pour ceux avant vous, et ce, afin que vous atteigniez la piété." [2:183]. Cela signifie : afin que vous deveniez pieux en ce mois à travers lequel vous vous habituerez à l'obéissance d'Allah. En raison de tout cela, le Ramadan est l'occasion ultime pour s'approvisionner en vertu. Allah dit (ce dont le sens est) : "...Prenez vos provisions et sachez que la meilleure des provisions est la piété et craignez-Moi ô vous les doués de raison." [2:197]. Il dit aussi (ce qui a pour sens) : "...les meilleurs d'entre vous sont les plus pieux." [49:13] Cette énorme occasion est donc en notre faveur, pour faire le plein de provisions en matière de vertu. Le but étant d'être diplômé du Ramadan en piété, obéissance à Allah et respect de Ses ordres et interdits.

Il est étonnant de voir que les mosquées sont fortement peuplées durant le Ramadan, puis désertées directement après l'achèvement de ce mois. On peut y trouver deux ou trois rangs à la prière de l'aube durant le Ramadan, et moins d'un rang après celui-ci. Les disparus sont-ils morts en dehors du Ramadan ? Sont-ils en voyage durant le restant de l'année ? Où sont-ils ? Ils ne se tiennent en groupe à la prière de l'aube que durant le Ramadan ? Où en sont-ils donc durant les autres mois ?

En raison de cela, nous disons que l'occasion doit être saisie par celui à qui Allah a donné le succès dans la prière et l'obéissance en ce mois, et qui a goûté à sa saveur, d'en profiter pour rester là-dessus pour le restant de sa vie. De cette manière, celui-ci aura effectivement tiré profit de ce noble mois, et de cet événement béni, concrétisant ainsi la parole d'Allah (qui a pour sens) : "...Le jeûne vous a été prescrit comme obligation comme il l'a été pour ceux avant vous, et ce, afin que vous atteigniez la piété." [2:183] Ce verset a donc pour sens : "afin que votre pratique durant ce mois vous rende vertueux".



De ce fait, le jeûne est une grande école d'éducation bénie, qui fait des pieux, des croyants qui y trouvent des provisions de vertus pour le restant de leur vie. Cette (haute) école profite à une minorité, tandis que le reste des gens est comparable aux étudiants limités intellectuellement, et ceux-ci n'en tireront aucun profit.

Le croyant sort de cette école bénie riche en enseignements en matière d'éducation à la foi et à la science. Richesse qui lui servira jusqu'à la fin de sa vie.

Voici un exemple :

Le fumeur s'adonne toute l'année à la cigarette qui est nocive et qui ne comporte aucun mérite. Puis, celui-ci la délaisse totalement durant tous les jours de Ramadan de l'aube au coucher du soleil. Ce mois est en réalité l'occasion pour une telle personne de délaisser totalement le tabac. D'ailleurs, beaucoup de fumeurs se disent incapables d'arrêter, puis ces mêmes personnes arrêtent de fumer durant toutes les journées de ce mois.

Il est également très surprenant d'en voir certains rompre le jeûne avec la cigarette ! Ils s'abstiennent de choses licites par obéissance à Allah, et dès que l'appel à la prière du Maghreb retentit, ils rompent en péchant. Certains vont même jusqu'à écraser leurs cigarettes devant la porte de la mosquée et te portent préjudice ainsi qu'aux anges dans la prière et dans le lieu d'adoration à travers leur mauvaise odeur !

Ces personnes sont étonnantes, elles jeûnent toute la journée, elles ne mangent pas ni ne boivent pour obéir à Allah. Mais dès l'appel à la prière, elles s'empressent de fumer, alors que c'est un péché et un acte interdit pour lequel la personne est jugée et châtiée par Allah. De plus, les preuves sur son caractère illicite exposées par les savants sont nombreuses.

Le Ramadan est donc l'occasion pour les fumeurs, les pécheurs et ceux qui ont des manquements de se réformer.

Nous devons également accorder au Livre d'Allah l'attention et le temps qu'il mérite. D'ailleurs, la révélation du Coran en ce mois est un mérite qui lui est propre (au mois). Allah dit (ce dont le sens est) : "(Ces jours sont) le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction (à suivre) et du discernement (entre le bien et le mal)..." [2:185]. Le Coran fut donc descendu en ce mois, puis Jibrîl venait chaque année au Prophète ﷺ durant le Ramadan afin de lui faire réviser.

Il convient donc au musulman de consacrer du temps au Livre d'Allah, en ce mois qui est le sien. Certains pieux prédécesseurs délaissaient la plupart de leurs œuvres surérogatoires et disaient : "Le mois de Ramadan doit être réservé au Coran et à l'aumône en nourriture." Ils se consacraient énormément au Livre d'Allah. Certains en terminaient la lecture tous les jours, d'autres tous les trois jours, d'autres toutes les semaines et d'autres, tous les dix jours.

Certaines personnes n'ouvrent le Moushaf que deux ou trois fois durant ce mois tout entier, tandis qu'ils s'adonnent aux distractions qui ont conquis leur cœur.

Je demande à Allah :

De tous nous faire tirer profit de ce rappel, afin d'en trouver les effets dans notre pesée.

D'en faire une preuve pour nous et non pas contre nous.

De nous permettre d'atteindre ce grand mois qui est celui du Ramadan.

De nous permettre d'y jeûner et d'y prier la nuit.

De nous permettre d'avoir des intentions purement pour Lui dans toutes nos œuvres et conformes aux enseignements de son Prophète ﷺ.

De réformer notre religiosité qui est notre protection ultime contre le mal, notre vie mondaine qui est la demeure que nous occupons momentanément, et notre au-delà vers lequel nous nous dirigeons.

De faire de cette vie une cause d'accroissement de bien pour nous tant qu'on y sera, et de la mort un repos de tout mal enduré.

En effet, les demandes ne peuvent être soumises à meilleur qu'Allah et l'espoir et la confiance ne peuvent être placés en meilleur que Lui.

Enfin, Allah demeure le plus savant en toute chose.

Qu'Allah préserve notre Prophète [ainsi que ses proches croyants et ses Compagnons] de tout mal et le loue amplement auprès de Ses anges rapprochés.

-----

Cet ebook vous a plu ?

Partagez-le avec vos amis : <https://almadrassa.fr/ramadan>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour être au courant de notre actualité :

[Facebook](#) – [Instagram](#) – [Twitter](#) – [Telegram](#)